



# PROCÈS – VERBAL

## de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 27 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

**Nombre de membres afférents au CM** : 15 - **En exercice** : 14 – **Présents ou représentés** : 11

**Membres présents** : MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BOULLY Franck – BEY Pascal – MAXIT Delphine – BERTHAUD Gérard

**Membres représentés** : GERUSA Cindy (pouvoir MOREY Raphaël)

**Membres excusés** : VERGUET Ghislaine

**Membres absents** : LAMY François-Noël – GUILLOT Jennifer

**Est élu secrétaire de séance** : MOREY Valentin

---

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Délibération pour modification convention avec la SAUR (contrôle des P.I.)
3. Délibération pour autorisation au maire à signer convention avec BLI mise à disposition système d'information
4. Délibération pour autorisation au maire à signer avenant PV de mise à disposition bien sur la ZAE Les Routes et fixation du prix de vente du terrain à la société GEDIMAT
5. Modification délibération 20220029 pour fixation date de départ de la période de 48 mois pour terminer les travaux au Lotissement les Buissons
6. Délibération pour validation travaux en forêt en 2025 par ONF
7. Modification tableau des effectifs
8. Validation du projet de présentation de la commune sur le site internet
9. Organisation du spectacle les Contes Givrés du samedi 12 octobre 2024
10. Projet de vente des parcelles BE 191 ; 189 ; 205 et 233 : Fixation du prix de vente éventuel
11. Evolution achat parcelle AE 108
12. Engagement de modification du portail à l'école
13. Formation des employés à la gestion particulière d'un enfant
14. Validation ou non d'un échange de radiateurs électriques au 3095 route des Gallands
15. Location local au 255 Route de Louhans
16. Différents points évoqués par le délégué aux bâtiments

### Questions diverses :

- Lecture lettre remerciement de la Lyre Bressane à la suite de versement subvention
- Précision sur coût exact du changement d'éclairage au stade du Bois Bouvret (facture définitive et subvention)
- Nomination d'une secrétaire générale de mairie
- Info organisation conférence territoriale de la Bresse Bourguignonne à Pierre de Bresse le 07/10 à 10h
- Info sur commande matériel pour collecte des déchets hors foyer
- Info à la suite du bornage de la parcelle YD 137
- Info à la suite de la rencontre gestionnaire/élus/responsables de la Poste à Chérizet
- Info sur certificat administratif régularisant le loyer du 3<sup>e</sup> Trim 2021 de la Poste
- Préparation d'une journée nettoyage de la nature
- Info concernant la DETR
- Dédit concernant le local partagé au Pôle Médical
- Achat chaises pour la salle des fêtes

- Info sur la signature pour l'achat des parcelles pour l'installation en vue d'implantation de réserves d'eau pour la défense extérieure contre l'incendie
- Dossier sécurité pour utilisation d'un ERP pour une activité autre que celle pour laquelle il est autorisé
- Travaux à prévoir en 2025
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1<sup>er</sup> adjoint

\*\*\*\*\*

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 26 juillet 2024.

2. Délibération pour modification convention avec la SAUR (contrôle des P.I.)

Afin que les poteaux incendies soient vérifiés au niveau du débit/pression tous les 3 ans et de leur bon fonctionnement tous les ans, la commune renouvelle la convention signée avec la SAUR pour qu'elle effectue cette mission. Les prix de la prestation sont de 19 € HT pour le contrôle annuel et 39 € HT pour celui effectué tous les 3 ans.

M. Annick BERNARD demande combien il y a de poteaux sur la commune : 58.

Le conseil approuve à l'unanimité cette convention.

Mr le Maire fait remarquer qu'un poteau qui devait être changé « Route des Gallands » a disparu, un courrier recommandé sera envoyé afin de pouvoir déterminer exactement où serait ce poteau.

3. Délibération pour autorisation au maire à signer convention avec BLI mise à disposition système d'information

BLI a recruté un informaticien et propose aux communes de signer une convention afin que celui-ci soit mis à disposition des communes demandeuses pour de l'aide en informatique : RGPD, vérification du réseau, recherche de faille système...

Les membres du conseil autorisent le maire, à l'unanimité, à signer cette convention.

4. Délibération pour autorisation au maire à signer avenant PV de mise à disposition biens sur la ZAE Les Routes et fixation du prix de vente du terrain à la société GEDIMAT

La zone de retournement de la ZAE Les Routes étant cédée à GEDIMAT, celle-ci ne fait plus partie de la zone artisanale, la convention avec BLI « mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers de la ZAE Les Routes » doit donc être modifiée car la surface est donc diminuée. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Concernant cette vente, l'enquête publique a eu lieu jusqu'au 2 septembre, le commissaire enquêteur a remis son rapport qui ne fait pas d'opposition à cette transaction, seule la mention d'une servitude canalisation, fossé sera à faire figurer sur l'acte de vente.

Le prix au m<sup>2</sup> est fixé par le conseil à 10.50 €/m<sup>2</sup>, cela englobe le prix pratiqué habituellement par BLI lors de cession auquel sont ajoutés les frais de bornage, les frais d'annonce de l'enquête publique, la rémunération du commissaire enquêteur.

5. Modification délibération 20220029 pour fixation date de départ de la période de 48 mois pour terminer les travaux au Lotissement les Buissons

Lors du conseil municipal du 23/09/22, les élus avaient prévu un délai d'engagement à terminer les travaux de 48 mois sans indiquer de date de départ.

Il ne reste que l'enduit de finition à poser, cela ne pourra être fait que lorsque la dernière maison aura été construite. Le conseil se prononce donc sur une date de départ des 48 mois, à ce jour.

Cette délibération permettra à la commune de déposer un permis d'aménager modificatif.

6. Délibération pour validation travaux en forêt en 2025 par ONF

La parole est laissée au 1<sup>er</sup> adjoint. Les coupes à exploiter sur 2025 concernent les parcelles 21 – 36 et 4d, l'exploitation des parcelles 8c – 7a et 11 est reportée sur 2028 et 2030. La proposition de travaux est acceptée à l'unanimité.

D'autre part, Mr MOYSE proposait qu'une vente en sortie de route soit faite pour le bois sinistré, bois vert tempêté, bois sec. Cela représenterait 135 m<sup>3</sup> sur l'ensemble du massif mais un tri sera effectué par l'ONF afin d'optimiser la valeur du bois. Pour cela l'ONF propose une aide technique à 909 € + manutention transport des

grumes 800 € + abattage/façonnage/débardage de grumes/câblage à 4 139.40 €. Ces devis sont acceptés à l'unanimité, cela permettra de nettoyer les bois et les bords de route.

7. Modification tableau des effectifs

L'agent en charge de la propreté du Pôle Médical a fait part de sa décision, compte tenu de sa santé, de ne plus effectué cette tâche, un certificat médical a été présenté sur demande du Maire. La question se pose de savoir s'il s'agit d'une démission. L'agent n'ayant pas d'autre poste au niveau de la commune, elle ne sera plus qu'en contrat avec BLI. Le Centre de Gestion sera consulté, la modification du tableau des effectifs est donc reportée à la réunion suivante.

8. Validation du projet de présentation de la commune sur le site internet

Un texte de présentation de la commune à insérer sur le site a été envoyé aux adjoints afin d'obtenir leur(s) remarque(s), celui-ci est présenté au conseil et est validé avec quelques modifications à apporter.

9. Organisation du spectacle les Contes Givrés du samedi 12 octobre 2024

Les flyers et affiches ont été remis par la bibliothécaire. Pour cette manifestation, la commune prend en charge la mise à disposition de la salle, les repas des intervenants et le pot offert aux spectateurs. Des élus sont volontaires pour aider à la mise en place de la salle le samedi 12 (Maryline, Delphine, Pascal, Franck).

10. Projet de vente des parcelles BE 191 ; 189 ; 205 et 233 : Fixation du prix de vente éventuel

Pour la parcelle BE191, le téléphone est en aérien, l'électricité et l'eau sous la voirie au carrefour Rue Ferdinand Berthier/Rue de la Valla.

2 solutions pour la commune :

- Viabiliser et ajouter les frais au prix du terrain
- Vendre au prix, les raccords aux fluides restant à la charge de l'acheteur.

La vente se conclura sur les 4 parcelles, mais il y a possibilité de border et faire 2 parcelles.

Une première estimation de tarifs a été proposée : terrain viabilisé non viabilisé 10 €/m<sup>2</sup> – terrain viabilisé 15 €/m<sup>2</sup>. Il faut voir avec le ou les futurs acquéreurs leur choix quant aux fluides.

11. Evolution achat parcelle AE 108

Le prix d'achat proposé par lors de la réunion du mois de juin n'est pas valable, celui-ci est donc ramené à 4 000 €.

12. Engagement de modification du portail à l'école

Bien que le portail ait déjà été modifié à plusieurs reprises, un enfant a réussi à passer par-dessus, l'institutrice a donc fait la demande pour qu'il soit réhaussé. Des devis vont être demandés auprès des Sociétés Geoffroy et Girocible afin de refaire un autre portail.

13. Formation des employés à la gestion particulière d'un enfant

L'organisme en charge d'un des élèves qui sera présent, à titre d'essai, à la cantine, le mardi propose que les employés suivent une formation de 2 h. Le délégué aux écoles sera présent lors de cette session.

14. Validation ou non d'un échange de radiateurs électriques au 3095 route des Gallands

Le bâtiment concerné date de années 80, il est bien isolé mais chauffé par des radiateurs électriques énergivores. La locataire actuelle a fait une 1<sup>ère</sup> demande pour le remplacement des radiateurs, un devis de 3 198 € TTC a été reçu de l'entreprise SAS GALLET ELECTROCONFORT. La 2<sup>ème</sup> demande concernant l'installation d'un poêle, ce qui était accepté si elle se chargeait du gainage.

Il semblerait qu'il y ait une incompréhension concernant ce point, le maire doit donc la revoir.

D'autre part, est-il judicieux de changer les radiateurs si un poêle est installé ?

15. Location local au 255 Route de Louhans

Mme ROUSSELLE est intéressée pour installer son salon dans ce local, celui-ci a été vidé par le gestionnaire du Proximarché et des travaux sont à prévoir. La future locataire propose de se charger de certains moyennant une exonération de loyer (factures à demander), d'autres seront à faire exécuter par des professionnels : seuil, sol (carrelage ou sol souple ?).

Concernant le tarif de la location, après délibération, celui-ci sera identique à ceux fixés lors du conseil municipal du 20 avril 2018.

## 16. Différents points évoqués par le délégué aux bâtiments

Divers travaux à effectuer par les employés communaux : panneau MAM à accrocher – massif béton pour le panneau lumineux – gazon à tondre au Proxi – bouchon de regard à retirer au Proxi – évacuation des gravats au « 402 Route des Gallands » - éloignement des poubelles de la salle des fêtes.

Problème d'éclairage au stade concernant la répartition demandée par la Fédération concernant les lux – intervention le 19 courant de la Sté Pieraut

Les néons fournis par Girocible pour le stade sont-ils à nous facturer ?

Reprises faites au plafond de la maternelle par l'entreprise Roueff qui doit fournir un chiffrage pour les travaux au « 402 Route des Gallands ».

Problème d'étanchéité du balcon au-dessus de la boulangerie, un devis est attendu par l'entreprise Golfier.

Problème de fuite au Pôle Médical, c'est l'expert qui doit faire intervenir l'entreprise compétente.

Travaux au RPE terminés par Gilles Fréron qui a fait remarquer qu'il y avait un problème d'étanchéité façade côté sud.

Concernant la demande de clôture aux Bullets, les locataires doivent acheter le matériel, la commune fera l'installation.

Flash pour les toilettes à la salle des fêtes, l'entreprise Gallet doit en commander un pour faire des essais.

Le contrôle des PAC « Place du Presbytère » a été effectué par l'entreprise Laclergerie, rien à signaler.

Mr Basset a rendu les clés du local et prend à sa charge le coût de changement du seuil.

Mr Basset voudrait obtenir une clé pompier pour l'accès à l'échelle.

### - Questions diverses :

- **Lecture lettre remerciement de la Lyre Bressane à la suite de versement subvention**
- **Précision sur coût exact du changement d'éclairage au stade du Bois Bouvret (facture définitive et subvention)**  
Le coût total des travaux s'élève à 24 266.51 € desquels sont déduits les subventions reçues du Département : 6 067 € et de la F.A.F.A. : 4 853 €, soit un reste à charge de la commune de 13 346.51 €.
- **Nomination d'une secrétaire générale de mairie**  
Compte tenu des conditions de nomination, Aude Hugonnier est nommée à ce poste.
- **Info organisation conférence territoriale de la Bresse Bourguignonne à Pierre de Bresse le 07/10 à 19h**  
Les personnes volontaires pour se rendre à la réunion peuvent se faire connaître afin d'organiser un covoiturage.
- **Info sur commande matériel pour collecte des déchets hors foyer**  
6 points de collecte ont été référencés : Plan d'eau de Chantemerle – La Bernoux départ de la randonnée – La Ponat zone de pêche – Place du 8 Mai – Square sud salle des fêtes – Place de la Poste.  
Coût total 4 107.54 €, dont un reste à charge pour la commune de 594.66 €.
- **Info à la suite du bornage de la parcelle YD 137**  
Ce nouveau bornage permettra à la commune de redécaler la route sur l'extérieur. Le voisin de cette parcelle a fait une demande pour que des bordures soient installées. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.
- **Info à la suite de la rencontre gestionnaire/élu/responsable de la Poste à Chériset**  
Le maire et Sylvie de l'agence postale communale ont participé à une réunion avec les cadres de la Poste. L'agence postale communale a de bons résultats.  
Par contre, la commune rencontre des problèmes de distribution du courrier et sur des contrats de distribution en nombre.
- **Info sur certificat administratif régularisant le loyer du 3<sup>e</sup> Trim 2021 de la Poste**  
Le loyer concerné a été titré 2 fois et doit être annulé : chauffage + loyer pour 1 293.53 €. Un certificat administratif a donc été rédigé pour un virement de crédit.
- **Préparation d'une journée nettoyage de la nature**  
La matinée du 16 novembre a été retenue.

- **Infos concernant la DETR**

Celle-ci n'a été accordée ni pour les travaux de la MAM, ni pour l'extension du Proxi – les dossiers auraient été déposés trop tard...

- **Débit concernant le local partagé au Pôle Médical**

Mme FEUGIER, diététicienne, a envoyé son courrier de résiliation pour son bail au 01/11/2024.

- **Achat chaises pour la salle des fêtes**

Un tarif de 29.40 € la centaine + le diable pouvant être ramené à 27 € pour un déstockage a été obtenu. Les élus doivent se prononcer sur la couleur, renseignement est à prendre pour savoir si le déstockage n'est valable que sur une couleur.

- **Info sur la signature pour l'achat de parcelles pour installation en vue d'implantation de réserves d'eau pour la défense extérieure contre l'incendie**

La signature pour l'acquisition du terrain aux Chalons a eu lieu ce jour, concernant la parcelle à la Buchaillère la signature est repoussée.

- **Dossier sécurité pour utilisation d'un ERP pour une activité autre que celle pour laquelle il est autorisé**

Le Maire est en train de constituer le dossier avec la présidente de la chorale « Les Chanteurs de la Vallière » pour l'utilisation de l'église lors de leur concert au mois de décembre.

- **Travaux à prévoir en 2025**

La commission doit se réunir le 4/10 à 19 h notamment pour établir le cahier des charges pour les travaux d'étanchéité à la salle des fêtes.

- **Compte-rendu des travaux des employés par le 1<sup>er</sup> adjoint**

Travaux dans les écoles pour la rentrée – Entretien au cimetière – Travaux cabane de chasse – Puits à Chartondu – Fossés Allée des Routes – Nettoyage d'une plantation de peupliers – Fauchage des dessertes – Broyage le long de la départementale – Nettoyage points propres – Plancher de la maternelle – Drainage au stade – Remise en route du chauffage.

Tour de Table fin de séance :

Valentin MOREY évoque les problèmes de sono lors des commémorations, le discours du maire est souvent inaudible. Voir si avec un micro filaire, la diffusion serait meilleure.

Fin de la séance à 23 h 35.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,